

DROIT DE LA FAMILLE

Maîtriser les impacts patrimoniaux liés à la situation

Formation en présentiel

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation porte sur les différentes composantes du droit de la famille allant de la situation familiale jusqu'à la situation successorale en passant par les libéralités et testaments.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables :

- d'améliorer leur application du droit de la famille sur les situations personnelles de leurs clients.

COMPETENCES VISEES

Savoir utiliser la société civile immobilière et la location meublée dans la gestion de patrimoine.

PUBLICS CONCERNÉS

Conseillers en gestion de patrimoine.

PRE REQUIS

Exercer l'activité de conseil en gestion de patrimoine.

DÉROULEMENT FORMATION

Alternance de théorie et de pratique dans le cadre de l'apprentissage, jeux de rôles et études de cas.

INTERVENANT



Gérard DESBOIS

Président fondateur de SERENALIS SAS.

Appui technique et commercial sur dossiers patrimoniaux de CGP.

Maîtrise des aspects juridiques, fiscaux, financiers et successoraux ainsi que du Code Civil et du Code Général des Impôts.

Maîtrise du droit de la famille et de ses implications patrimoniales.

DUREE

Une session de 3 jours pour une durée de 21 heures.

BUDGET

1 065 € HT sans TVA, frais pédagogiques inclus.

PROGRAMME

Introduction

Rappel de l'organisation de la formation

Présentation du programme

Questions / Réponses

Jour 1.M

Code Civil

- Historique de sa rédaction
- Organisation
- Utilisation rationnelle

Jour 1.AM

Régimes matrimoniaux

- Régimes communautaires
- Régimes séparatistes
- Changement de régime matrimonial

Jour 2.M

Unions libres et le divorce

- Concubinage notoire ou non
- Pacte civil de solidarité
- Divorce

Jour 2.AM

Libéralités

- Principes généraux
- Libéralités sans intervention notariée
- Libéralités avec intervention notariée
- Imputation des libéralités
- Libéralités avec clause ou condition
- Libéralités entre époux et leur sort suite à un divorce
- Traitement successoral des libéralités

Jour 3.M

Dévolution successorale

- Principes généraux
- Décès "ab intestat" ou "intestat"
- Réserve héréditaire et la quotité disponible
- Démembrement de propriété
- Conjoint survivant
- Particularités de l'adoption

Jour 3.AM

Déclaration successorale

- Déclaration de succession
- Liquidation du régime matrimonial
- Traitement des donations
- Traitement spécifique de l'assurance-vie
- Détermination des droits et prélèvements
- Gestion de la succession

Cette formation se base sur des cas concrets, une mise en pratique des éléments acquis et la mise à disposition d'outils pédagogiques. Les documents remis sont le classeur ESSENTIALIS (cours et diaporamas) ainsi qu'un exemplaire d'une déclaration successorale CERFA.

ESSENTIALIS SARL

Capital de 8 000 € création en 2002 - SIRET 443 004 080 00026 - Code APE : 8559A
Agissant en qualité de dispensateur de formation sous le n° 93 84 02550 84 PACA
31 rue de la Balance – 84000 Avignon- Tél 04 90 97 84 97 - contact@essentialis.fr
ESSENTIALIS SARL est une filiale des SERENALIS GROUPE SAS au capital de 41 735 €